

ECOLE MONTESSORI LYON **CHARTRE FINANCIERE 2012-2013**

SCOLARITE

Toute année commencée est due intégralement. La scolarité est payable de septembre 2012 à juin 2013.

	Plein temps par mois	Mi-temps par mois
1ère enfant	500,40€	400,80 €
2ème enfant	400,80€	320,40 €
3ème enfant	300 €	240 €

Les enfants peuvent être scolarisés à mi-temps le matin (pour le groupe des 2/3 ans et pour la première année de cycle 1 uniquement) ou à plein-temps matin et après-midi. En cours d'année un enfant à mi-temps peut passer à plein temps (après entretien avec l'enseignante).

Est considéré à plein-temps, tout enfant qui vient à l'école au moins une après-midi par semaine.

Mode de règlement : en 10 fois par chèques bancaires déposés lors de la réinscription ou de l'inscription. Ces chèques seront encaissés de septembre 2012 à juin 2013 (1 chèque par famille)

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Toute inscription ne sera prise en compte qu'une fois le dossier complet et la remise de tous les chèques de frais de scolarité d'octobre à juin. **L'inscription est définitive à la signature de la présente charte financière.**

Pour les nouvelles inscriptions, il est demandé un chèque, encaissable lors de la remise du dossier, de 700€ de frais de dossier et de droit d'entrée (Tarif dégressif : 560€ pour le 2ème enfant et 420€ pour le 3ème enfant scolarisé dans notre établissement, 350€ pour les élèves arrivant d'une autre école Montessori). Ces frais sont payés une seule fois au cours de l'ensemble de la scolarité à l'école Montessori de Lyon (ils ne pourront en aucun cas être remboursés en cas de désistement ou d'annulation d'inscription et restent acquis à l'école).

FRAIS DE MATERIEL SCOLAIRE ET SORTIES

Une contribution aux frais de fournitures scolaires et aux sorties pédagogiques sur Lyon est demandée au 1^{er} septembre 2011, ou à l'inscription si celle-ci intervient en cours d'année.

50€ pour le cycle 1 (Ambiances 2-3 ans et 3-6 ans)

150€ pour le cycle 2 (Ambiance 6-9 ans)

180€ pour le cycle 3 (Ambiance 9-11 ans)

DEMI-PENSION

Les enfants ont la possibilité de rester à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 et d'y prendre leur repas.

L'inscription à la cantine est bimestrielle et peut se faire pour un nombre de jours fixes par semaine (1 à 4 jours). Aucun changement de jour ou du nombre de jours en cours de bimestre ne sera accepté ; les modifications se font à la fin de chaque bimestre (avec un délai de préavis de sept jours). Tout bimestre commencé est dû. Seule une absence avertie de plus de 7 jours scolaires consécutifs pourra être déduite.

Les règlements s'effectuent par chèque (libellés à l'OGEM) séparés des frais de scolarités en début de bimestres au 5 septembre, au 5 novembre, au 5 janvier, au 5 mars et au 5 mai (préciser le nom, objet et bimestre concerné) chèques déposés au secrétariat au 1^{er} septembre 2012.

	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Montant par bimestre	200 €	150 €	100 €	50 €
TOTAL Annuel	1 000 €	750 €	500 €	250 €

L'école pourra accepter des demi-pensionnaires de manière exceptionnelle. Il est alors nécessaire de prévenir la secrétaire 48h à l'avance et d'acheter un ticket à 8€ l'unité.

GARDERIE

Un service de garderie est assuré par l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h pour les enfants ayant 3 ans révolus.

Payable : par mois 50€ le 1^{er} de chaque mois et 6€ l'unité.

Les temps de garderie du soir sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 7 ans. A votre demande, un reçu vous sera délivré au secrétariat.

COTISATION APEM

Association des Parents d'Elèves Montessori.

25€ par an et par famille déductible des impôts. Le reçu sera envoyé par l'APEM.

Tout l'argent récolté est utilisé pour les enfants (achats de livres, de matériel, sorties, location de salles de fête...). L'Ecole ne bénéficiant d'aucune subvention, une grande partie de ses activités est financée grâce aux fonds récoltés par l'association des parents d'élèves.

Je soussigné(e) M / MME déclare avoir pris connaissance et compris la présente charte financière 2012/2013 de l'école Montessori Lyon, et m'engage à en respecter les termes.

Date et signature précédées de la mention " lu et approuvé – Bon pour accord ".